

# FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUE

SCF/TFC.7/4

3 juin 2011

---

Réunion du Comité du SCF  
Le Cap, Afrique du Sud  
23 juin 2011

**RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR SUR  
LA SITUATION FINANCIERE DU  
FONDS CLIMATIQUE D'INVESTISSEMENT STRATEGIQUE**

**(RESUME)**

## Première partie : Fonds fiduciaire du SCF

1. **Contributions au SCF.** Les contributions sont constituées des annonces de contributions et des engagements des bailleurs de fonds. Les annonces de contributions sont l'expression de l'intention d'un bailleur de fonds de faire une contribution et servent de base à l'approbation des plans d'investissement/programmes stratégiques de protection contre les chocs climatiques par les sous-comités du SCF. Les annonces de contributions se transforment en « engagements » au moyen d'un accord/dispositif de contribution contresigné. Aux taux de change en vigueur à la date de la réunion d'annonce des contributions aux Fonds d'investissement climatiques (FIC), les contributions au SCF s'élevaient à 2 milliards d'équivalent dollar. La valeur actuelle (31 mars 2011) des contributions est de 1,9 milliard d'équivalent dollar (soit un écart de 101 millions d'équivalent dollar). Au 31 mars 2011, l'Administrateur avait effectivement reçu des bailleurs de fonds 1,1 milliard de dollars.

FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE								
Tableau 1: Contributions								
au 31 mars 2011								
(en millions)								
Bailleur de fonds	Type de contribution	Monnaie	Montant de la contribution			Valeur historique en équivalent dollar a/	Valeur actuelle en équivalent dollar b/	Écart
			Annonce	Engagement	Total			
Australie	Don	AUD	10	50	60	51	52	1
Canada	Don	CAD	-	100	100	97	84	(13)
Danemark	Don	DKK	-	191	191	38	36	(2)
Allemagne	Don	EUR	-	50	50	74	69	(5)
Japon c/	Don	USD	-	200	200	200	224	24
Corée	Don	KRW	-	3 690	3 690	3	3	(0)
Pays-Bas	Don	USD	-	76	76	76	76	-
Norvège	Don	NOK	570	506	1 076	194	190	(4)
Spain	Don/Capital	EUR	-	23	23	34	30	(4)
Suisse	Don	USD	-	20	20	20	20	-
Royaume-Uni d/	Capital	GBP	-	375	375	698	599	(98)
États-Unis e/	Don	USD	401	107	508	508	508	-
						<b>1 992</b>	<b>1 891</b>	<b>(101)</b>

a/ Annonces de contributions évaluées sur la base des taux de change en vigueur le 25 septembre 2008, date officielle des annonces de contributions aux FIC.

b/ Montants mobilisés plus montants non mobilisés évalués sur la base des taux de change en vigueur le 31 mars 2011.

c/ L'annonce de contribution de 200 millions de dollars a été engagée en yen japonais (19 milliards de JPY).

d/ La contribution totale du Royaume-Uni par l'intermédiaire du SCF est de 825 millions de livres sterling, dont une allocation de 385 millions de livres au FTP, 3,5 millions de livres au Fonds de partenariat pour la réduction des émissions dues à la déforestation (FCPF), 11,5 millions de livres au Fonds carbone du FCFP et 50 millions de livres au Fonds du bassin du Congo.

f/ L'annonce de contribution totale des États-Unis aux FIC est de 2 milliards de dollars ; l'allocation aux divers programmes est indicative et repose sur une extrapolation des allocations courantes des États-Unis.

2. **Allocation des ressources du SCF.** Le Comité du SCF approuve l'allocation des ressources du SCF aux budgets administratifs et les sous-comités du SCF, ou le Comité des BMD lorsque les pouvoirs lui sont délégués, approuvent le financement par le SCF des programmes et projets, y compris les financements à titre de don pour la préparation dans le cadre des programmes respectifs ciblés. À ce jour, le Comité du SCF a approuvé des budgets administratifs totalisant 30 millions de dollars et les sous-comités, ou le

Comité des BMD lorsque les pouvoirs lui ont été délégués, ont approuvé le financement de projets et de frais totalisant 24 millions de dollars.

### **Deuxième partie : Programme pilote de protection contre les chocs climatiques (PPCR)**

3. Au taux de change en vigueur à la date de la réunion d'annonce des contributions aux FIC, les contributions au PPCR s'élevaient à 1 milliard d'équivalent dollar. La valeur actuelle (31 mars 2011) de ces contributions est de 987 millions d'équivalent dollar (soit un écart de 68 millions d'équivalent dollar). Au 31 mars 2011, l'Administrateur avait effectivement reçu des bailleurs de fonds 647 millions de dollars.

4. Le Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques (SPCR), élaboré sous la houlette du gouvernement intéressé, détaille l'utilisation des ressources du PPCR qu'il est proposé de faire dans les grands secteurs de l'économie du pays bénéficiaire, au moyen d'un programme conjoint avec une banque multilatérale de développement (BMD). Les SPCR sont soumis au sous-comité du PPCR pour qu'il approuve la finalisation des activités financées par le PPCR et facilite la hiérarchisation des projets en préparation. Le montant des annonces de contributions au PPCR sert de base à l'approbation des SPCR par le sous-comité du PPCR. Au 31 mars 2011, le sous-comité du PPCR avait approuvé 3 SPCR pour un financement total proposé de 268 millions de dollars : 148 millions de dollars à titre de don et 120 millions de dollars à titre de financement concessionnel.

5. Les décisions prises à la date du 31 mars 2011 sur le financement cumulé au titre du PPCR portaient sur 15 millions de dollars.

6. Au 31 mars 2011, les disponibilités totales au titre du PPCR s'élevaient à 529 millions de dollars.

### **Troisième partie : Programme d'investissement forestier (FIP)**

7. Au taux de change en vigueur à la date de la réunion d'annonce des contributions aux FIC, les contributions au FIP s'élevaient à 602 millions d'équivalent dollar. La valeur actuelle (31 mars 2011) de ces contributions est de 577 millions d'équivalent dollar (soit un écart de 25 millions d'équivalent dollar). Au 31 mars 2011, l'Administrateur avait effectivement reçu des bailleurs de fonds 259 millions de dollars.

8. Les décisions prises à la date du 31 mars 2011 sur le financement cumulé au titre du FIP portaient sur 1 million de dollars.

9. Au 31 mars 2011, les disponibilités totales au titre du FIP s'élevaient à 232 millions de dollars.

**Quatrième partie : Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP)**

10. Au taux de change en vigueur à la date de la réunion d'annonce des contributions aux FIC, les contributions au SREP s'élevaient à 334 millions d'équivalent dollar. La valeur actuelle (31 mars 2011) de ces contributions est de 326 millions d'équivalent dollar (soit un écart de 8 millions d'équivalent dollar). Au 31 mars 2011, l'Administrateur avait effectivement reçu des bailleurs de fonds 204 millions de dollars.

11. Les décisions prises à la date du 31 mars 2011 sur le financement cumulé au titre du SREP portaient sur 600 000 dollars.

12. Au 31 mars 2011, les disponibilités totales au titre du SREP s'élevaient à 181 millions de dollars.